

Quel partenariat avec les Éspé ?

Les nouvelles Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (Éspé) sont invitées à travailler avec les mouvements complémentaires comme l'Usep. Mais pour que cette collaboration soit effective, mieux vaut en prendre l'initiative.

Ces dernières années, la formation initiale des professeurs des écoles a été l'objet de nombreuses ruptures. Après une disparition quasi-totale en 2008 de la formation universitaire dispensée aux élèves enseignants, ces derniers se sont vu investis la même année de la responsabilité d'une classe à plein temps, tout en bénéficiant du suivi de formateurs. Ce suivi n'a toutefois pas empêché de nombreux jeunes enseignants d'éprouver de grandes difficultés à se « mettre à distance » et à faire le lien entre les connaissances et les gestes professionnels. Inutile de dire que, dans ce mode de formation « sur le tas », la place de la formation initiale en éducation physique et sportive s'est également réduite au minimum, tandis que, dans le même temps, la formation continue ne pouvait répondre aux besoins grandissants de cette nouvelle génération d'enseignants.

LOI DE REFOUNDATION

En 2013, la loi de refondation et de programmation pour l'école a restauré une formation initiale des enseignants au sein des toutes nouvelles écoles supérieures du professorat et de l'éducation (Éspé). Comme son nom l'indique, l'Éspé se veut à la fois une école supérieure (par sa composante universitaire), une école du professorat (à travers l'apprentissage de gestes professionnels) et une école ouverte sur l'éducation (en lien avec les associations œuvrant dans les différents champs de l'éducation). Enfin, cette rentrée scolaire 2014 a vu la mise en place effective de la formation en alternance. Accueilli à mi-temps à l'Éspé, l'étudiant bénéficie d'un apport et d'une réflexion théorique qu'il met à profit dans sa pratique en responsabilité devant une classe. C'est une façon de renouer avec l'articulation nécessaire entre la connaissance pédagogique et didactique de l'enseignement et sa mise en œuvre devant les élèves: les étudiants apprennent ainsi vraiment le métier d'enseignant. L'Éspé n'a toutefois pas vocation à devenir le lieu unique de formation initiale et continue: elle doit également contribuer à l'ouverture de l'école en offrant aux étudiants la possibilité d'être en prise avec les réalités éducatives et sociales de leur territoire, et ouverts sur l'environnement éducatif et ses différents acteurs. Ainsi



Intervention Usep auprès d'étudiants en Master 2, à Bordeaux.

est-il prévu d'instaurer des temps de formation initiale et continue partagés avec des associations complémentaires de l'école, des parents, des élu-e-s et des actrices et acteurs territoriaux: autant de formations élaborées à partir de contenus définis en commun.

Il faut également prendre compte le fait que plusieurs disciplines – en particulier les arts visuels, la musique et l'EPS – souffrent d'une absence de pratique des étudiants dès lors qu'ils intègrent l'université. Cela s'avère très préjudiciable lorsqu'il s'agit de former des enseignants polyvalents, chargés d'assurer les enseignements dans ces disciplines à l'école primaire: la seule formation dispensée à l'Éspé ne suffit à pallier l'absence des prérequis nécessaires, notamment dans le domaine de l'EPS.

DES COLLABORATIONS INÉGALES

Bien qu'il soit inscrit dans les modalités de création des Éspé (1) que le partenariat avec les mouvements complémentaires est à privilégier, les relations entre les comités Usep et les Éspé sont trop souvent tributaires d'initiatives personnelles, via le réseau de « connaissances » du délégué ou des élus départementaux. Et, lorsque des actions sont engagées, soit elles ne s'adressent qu'à quelques étudiants, soit elles sont au contraire trop peu « ciblées » et se limitent parfois à la tenue d'un stand d'information. Ces collaborations sont d'autant plus inégales d'un territoire à l'autre que chaque Éspé fonctionnant en totale autonomie. Enfin, les Éspé ont jusqu'à présent concentré leur énergie sur la création de nouvelles maquettes de formation, au détriment des collaborations à développer avec les mouvements complémentaires...

28 ÉSPÉ EN FRANCE

Les Éspé forment les futurs enseignants, de la maternelle au supérieur. Il en existe une par académie (soit 28 au 1^{er} septembre 2013, outre-mer comprise), avec des antennes départementales.

Pour autant, les partenariats qui sont aujourd'hui à construire avec les Espé ne partent pas de rien et peuvent s'appuyer sur des bases solides. Depuis longtemps, l'Usep intervient d'une façon ou d'une autre dans la formation initiale et continue des enseignants. Notre fédération contribue de façon significative au développement de l'EPS en articulant celle-ci avec l'organisation de rencontres sportives. À travers celles-ci mais aussi par ses productions pédagogiques et le support associatif qu'elle offre, l'Usep permet aux étudiants de rechercher, d'expérimenter et de trouver les apports nécessaires à leur formation. En prise directe avec les réalités locales, l'Usep peut contribuer à enrichir le parcours professionnel du futur professeur des écoles, y compris aujourd'hui dans le cadre des activités périscolaires liées au réaménagement du temps de l'enfant.

De notre côté, n'oublions pas que ce sont principalement les enseignants qui font vivre l'Usep, et que la mobilisation dans la contribution à la formation initiale a aussi pour enjeu le renouvellement de ce réseau. C'est en développant différentes formes de collaborations



avec les Espé que l'Usep pourra valoriser son savoir-faire, toujours au service de la réussite et de l'épanouissement de l'enfant. ●

**VÉRONIQUE MOREIRA, VICE-PRÉSIDENTE USEP
CHARGÉE DE LA DYNAMIQUE DE FORMATION**

Formation activités physiques de pleine nature encadrée par l'Usep Loire.

(1) Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république ; art. 83: Modalités de création et d'installation des écoles supérieures du professorat et de l'éducation.

« La formation n'est pas un millefeuille ! »

Directeur de l'Espé Clermont-Auvergne, Didier Jourdan invite les comités Usep à construire leur offre en respectant deux principes : jouer collectif avec les autres associations complémentaires, et ne pas tout miser sur la formation initiale. Il insiste aussi sur la « socialisation professionnelle » du futur enseignant.

LA FORMATION N'EST PAS UN MILLEFEUILLE. « Le premier principe sur lequel j'insisterai consiste à ne pas considérer la formation des enseignants comme un "millefeuille" auquel on peut ajouter indéfiniment de nouvelles couches : faire passer toutes les associations complémentaires à la queue-leu-leu n'aurait aucun sens. Pour plus de cohérence, je défends au contraire l'idée d'une "mayonnaise" qui prend parce que chacun y apporte sa contribution. J'invite donc nos partenaires à travailler ensemble plutôt que de jouer perso en espérant de façon illusoire se retrouver en haut de la pile... »

PENSER AUSSI À LA FORMATION CONTINUE. « Le deuxième principe, c'est de garder à l'idée que la formation initiale ne fait pas tout. Même lorsque l'on possède la vocation, il n'est pas simple de passer brutalement de la posture d'étudiant à celle d'enseignant. On ne peut tout faire à ce moment-là. C'est pourquoi l'Usep doit aussi miser sur la formation continue, sachant que les Espé vont également monter en charge en ce domaine. »

SOCIALISATION PROFESSIONNELLE. « Il a y a également pour moi deux entrées privilégiées, la première étant ce que j'appelle la « socialisation professionnelle » du futur professeur. À l'Espé Clermont-Auvergne, nous avons des réunions régulières avec l'ensemble des associations complémentaires – et notamment le Collectif des associations partenaires de l'école (Cape) – autour de celle-ci et de tous les éléments qui en font partie : les rapports avec les parents, la mairie, les syndicats, et, pour l'enseignant du premier degré, l'organisation des activités physiques et sportives. Je souhaite notamment qu'un étudiant en stage dans une école puisse découvrir toutes les dimensions de la vie de celle-ci, y compris l'Usep. »

ENSEIGNEMENTS. « Bien évidemment, l'Usep doit également être présente autour des enseignements, en concertation avec nos formateurs en EPS : c'est la seconde entrée privilégiée. À titre d'exemple, en début d'année les collègues de l'Usep ont construit un atelier de pratique physique en complément d'une communication sur l'EPS dans le premier degré et sur le soutien que l'Usep peut apporter aux professeurs des écoles dans sa mise en œuvre. Il est également prévu une intervention, plus tard dans l'année, durant les "temps forts" consacrés à l'éducation à la santé. » ●

PROPOS RECUEILLIS PAR PH.B

Les réalités du terrain

À défaut de portée générale, l'enquête récemment menée auprès des comités Usep sur leurs relations avec les Espé fournit quelques pistes.



Enseignants stagiaires animant un atelier sur une rencontre jeux d'opposition, Usep Haute-Garonne.

Seuls quinze départements et deux régions ont répondu à notre enquête visant à cerner les initiatives existantes. Faut-il voir dans ce faible taux de réponses un indicateur de nos difficultés sur le dossier ? Les comités n'ayant pas établi de relations avec les Espé ont-ils préféré ne pas en témoigner ? N'en tirons pas de conclusions hâtives, et examinons les éléments qui nous sont remontés.

Trois comités (**Hautes-Alpes**, **Puy-de-Dôme**, **Haute-Savoie**) font état de leur participation à la semaine d'accueil des étudiants, et deux autres (**Haute-Garonne**, **Bas-Rhin**) à des journées d'information avec d'autres partenaires. En outre, la Haute-Garonne accueille des stagiaires pendant vingt heures à l'Usep et dans ses associations.

Plusieurs comités font également état d'interventions plus ciblées. Le **Loir-et-Cher** anime trois heures pour chaque groupe de Master 1 et Master 2 (1), consacrées pour moitié à une intervention sur l'Usep et le lien avec l'éducation à la santé, et pour l'autre moitié à la pratique d'activités innovantes et des ateliers culturels. La **Loire** propose de son côté un stage d'activités physiques de pleine nature pour les Master 1 et une formation « sport et handicap pour les Master 2, parallèlement à l'organisation d'une journée « éducation formelle et non formelle » et d'une journée « éducation à la laïcité ».

En **Auvergne**, à l'initiative du comité du Puy-de-Dôme, une unité d'enseignement libre est proposée sur la base du volontariat aux étudiants de troisième année de licence ayant choisi l'option « éducation motricité » : 15 étudiants s'y sont inscrits l'an passé, pour 20 places. Cela représente soixante-quinze heures de formation annuelle

par étudiant. Une réflexion est en cours sur une proposition de stage pour les titulaires d'un Master 2 non reçus au concours de recrutement des professeurs des écoles. Dernier exemple, dans la **Somme**, par groupe de trente les étudiants en Master 1 enseignement participeront cette année à l'organisation d'une rencontre Usep avec, en amont, la présentation de notre fédération et la préparation de la rencontre elle-même.

Pour finir, citons les démarches engagées par le comité régional de **Bourgogne** et l'Usep du **Pas-de-Calais** : ils sont entrés en relations avec l'Espé de leur territoire, leur interlocuteur semblait intéressé, mais à ce jour ils sont toujours en attente d'un nouveau contact...

Si l'autonomie des universités ne permet pas de proposer une méthode imparable pour réussir à pousser la porte des Espé, lorsque c'est le cas les relations ont essentiellement été établies en collaboration avec les professeurs d'EPS et de l'équipe EPS du département : c'est ce que précisent les comités Usep d'**Eure-et-Loir**, du **Loir-et-Cher**, de la **Loire**, du **Haut-Rhin**, de la **Savoie** et de la **Somme**. Dans les **Hautes-Alpes**, le lien s'est noué via le Collectif des associations partenaires de l'école (Cape), où siège la Ligue de l'enseignement, et en **Haute-Savoie** par le biais de l'Esper (collectif des partenaires de l'école publique), là aussi via la Ligue départementale. Enfin, deux comités Usep (**Lot** et **Haute-Garonne**) font entendre leur voix en leur nom propre au sein de la délégation départementale du Cape. ● **BERNARD COLMONT**

(1) Les études universitaires s'organisent désormais en licence-master-doctorat (LMD) : après trois années de licence (L1, L2, L3) et une année de master (M1) les étudiants présentent le concours de professeur des écoles puis achèvent leur formation au sein des ESPE (M1+M2)

Contribuer à la formation initiale

Si les activités physiques et sportives constituent le domaine d'intervention naturel de l'Usep, celle-ci peut également aider le futur enseignant à se situer dans son environnement professionnel.

L'Usep, Union sportive de l'enseignement du premier degré, entend être reconnue pour son action dans l'accompagnement et la formation des professeurs des écoles stagiaires, tant pour ses supports pédagogiques que pour les rencontres sportives qu'elle organise, en lien avec les cycles d'éducation physique et sportive.

Au-delà de ce soutien à une pratique effective de l'EPS à l'école primaire, nous avons également repéré dans le nouveau référentiel de compétences des étudiants en Espé quatre compétences pour lesquelles l'Usep peut participer à la formation initiale des enseignants. Il s'agit des compétences 11 à 14: «contribuer à l'action de la communauté éducative»; «coopérer avec les parents d'élèves»; «coopérer avec les partenaires de l'école»; «s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.»

PLUSIEURS TYPES D'AIDE

Comment l'Usep peut-elle accompagner les étudiants dans leur parcours de formation au sein de l'Espé?

Tout d'abord, l'Usep se propose de les aider à faire le lien entre leur propre pratique physique et sportive, les axes de la formation en EPS et leur traduction dans le cadre associatif du sport scolaire.

Les comités départementaux Usep sont ensuite en mesure de leur proposer aux étudiants des stages au sein de leur réseau associatif, afin qu'ils puissent acquérir sur le terrain, en prise directe avec les élèves, des connaissances pratiques. Parallèlement, les futurs enseignants peuvent



bénéficier de notre aide à la mise en place de rencontres sportives et de nos outils pédagogiques, que ce soit en matière de connaissance de l'enfant, de pratiques sportives innovantes ou d'éducation à la santé. Ils peuvent également trouver dans le cadre de l'Usep des sujets de recherche ou des thèmes susceptibles d'étayer leur master.

Par ailleurs, la dimension associative de l'Usep permet aux professeurs des écoles stagiaires d'appréhender de façon très concrète les piliers 6 et 7 du socle commun des apprentissages, qui portent respectivement sur «les compétences sociales et civiques» et «l'autonomie et l'initiative» des élèves. Cette expérience de terrain est de nature à favoriser chez les futurs enseignants la connaissance et la mise en place de l'EPS et du sport scolaire, ce qui rejoint les dernières préconisations relatives au nouveau «projet de socle» (2).

En favorisant la prise en compte de l'EPS et du sport scolaire dans le parcours de formation des étudiants, l'Usep contribue aussi à la polyvalence du professeur des écoles et à son «projet d'enseignement». Enfin, par le rôle d'interface qu'elle joue déjà entre les différents partenaires concernés, l'Usep peut favoriser les relations que les enseignants doivent établir avec les collectivités territoriales et les fédérations sportives concernant la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et l'aménagement du temps de l'enfant. ●

PASCALLE BAUGUIL ET VÉRONIQUE BRÛLÉ

(1) Paru au *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* du 18 juillet 2013 (arrêté du 1 juillet 2013).

(2) *BOEN* des 21-22 mai 2014.

DES OUTILS POUR LES COMITÉS

Pour aider les comités Usep à développer le partenariat avec les Espé, le groupe de travail «formation des enseignants» propose, sous forme de fiches téléchargeables sur le site www.u-s-e-p.org, une liste d'actions dont ils peuvent prendre l'initiative: organisation d'une journée d'accueil Usep, partenariat avec les étudiants en Staps, etc. Parallèlement, un courrier adressé à tous les directeurs et directrices d'Espé a mis en avant les collaborations possibles sur «l'EPS et la santé», nos fascicules «Éducation physique et santé à l'école primaire» et «Aidons nos enfants à bien grandir» étant joints à cet envoi.

Trois autres démarches sont envisagées. Premièrement, un rapprochement avec Jacques Ginestié, président du réseau

national des Espé, pour faire reconnaître nos actions de formation, tant du point de vue des étudiants (afin qu'ils puissent les intégrer dans leur parcours au titre d'unité de formation validante) que de celui des formateurs Usep (afin qu'ils puissent obtenir les conditions nécessaires pour assurer la formation).

Deuxièmement, la réalisation d'une plaquette de communication à destination des étudiants, mise à disposition des délégués départementaux Usep.

Enfin, troisièmement, un projet de partenariat avec le Réseau des universités pour l'éducation à la santé (Unirés) prévoyant une réflexion commune sur les parcours de formation et des collaborations au niveau régional. ●